

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°434/FÉVRIER 2021

ISSN : 0293-0932 / 2,28€ - © F. Mantovani - Éditions Gallimard

Donner un cours,
c'est créer un collectif
Barbara Stiegler, philosophe



SANTÉ

La médecine scolaire
exsangue

DOSSIER

La culture, un produit
non essentiel ?

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

La culture,
un produit

non
essentiel ?

21

En pratique

ORIENTATION • Solenn Després,
professeure des écoles

SANTÉ • En pleine épidémie,
la santé scolaire exsangue

PSYCHO • Influence. Mon ado
veut changer de nez !

ÉDUCATION • Les parents
osent-ils dialoguer avec l'école ?

26

Décryptage

La saison des DHG !

28

Regards croisés

BARBARA STIEGLER/PASCAL PLANTARD
Cours à distance : faut-il craindre
leur généralisation ?

30

Initiative

Ils créent des lycées écolo

32

Nos actions

34

Portrait

Morad Ait-Habbouche

édito

Aidons les enfants à rester joyeux

« N'en doutons pas, nos enfants sont formidables et dotés d'une incroyable capacité de résilience face à la crise sans précédent que nous traversons ! Ce n'est pourtant pas si simple de garder foi en l'avenir, de rester joyeux, curieux, ouverts, motivés. Et c'est à nous, leurs parents, qu'il incombe de les aider à rester... des enfants ! Pour ce faire, nous pouvons compter sur l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et, bien sûr, sur les infirmières, médecins, psychologues ou enseignants spécialisés des Rased, dont les compétences sont mises à rude épreuve ces temps-ci. Parce que la réussite scolaire passe avant tout par le bien-être des élèves, dans une école inclusive et bienveillante qu'il nous faut plus que jamais renforcer. C'est pour cela que la FCPE bataille pour que ces personnels soient plus nombreux. Elle s'engage à vos côtés, sur le terrain, avec pour mission d'aider les enfants à atteindre tous leurs objectifs... pandémie ou pas ! Portez-vous bien, toutes et tous !



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



RODRIGO ARENAS
Co-président
de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique :

CITIZENPRESS

Rédactrices : Pauline Bandelier, Michèle Foin, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 32, avenue Thérèse Voisin BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1
CPPAP : IO25 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales :
01, 14, 19, 23, 42, 66, 69, 79, 87, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

DÉCISION

Cantine et laïcité



Dans une délibération rendue le 11 décembre dernier, le Conseil d'État a confirmé que les menus de substitution dans les cantines scolaires, qui ne sont qu'une simple faculté pour les collectivités territoriales, ne sont pas contraires, lorsqu'ils sont proposés, au principe de laïcité. « Lorsqu'elles choisissent d'assurer le service public de la restauration scolaire », les collectivités « doivent prendre en compte l'intérêt général qui s'attache à ce que tous les enfants puissent accéder à ce service public », a précisé par ailleurs le Conseil d'État.

conseil-etat.fr/actualites

DÉCÈS

BOULE MAGIQUE

En août, Célia, 12 ans, est morte étouffée par une boule magique – un gros bonbon de sucre dragéifié entourant un chewing-gum. Sa mère, Angélique Cortot, a lancé une pétition ayant recueilli plus de 30 000 signatures, pour exiger du fabricant une modification de la forme de la confiserie. 60 Millions de consommateurs confirme que la dangerosité du produit est pointée du doigt depuis trente ans...



LYCÉES

Les épreuves du bac 2021 auront-elles lieu ?

Peut-être bien que oui, peut-être bien que non... Le ministère de l'Éducation nationale n'en finit pas de jouer avec les nerfs des lycéens et de leurs parents. Dernière idée en date, la publication d'une ordonnance le 24 décembre 2020 qui prévoit que l'examen du baccalauréat puisse être modifié jusqu'à quinze jours avant le début des épreuves.

Les élèves en plein désarroi

« S'autoriser à ne rien prévoir, c'est quand même une drôle d'attitude, a réagi aussitôt Rodrigo Arenas, co-président de la FCPE, interrogé par les médias. Le texte, paru au *Journal officiel* le 26 décembre, précise que les « adaptations » possibles des épreuves de concours et examen « peuvent porter (...) sur leur nature, leur nombre, leur contenu, leur coefficient ou leurs conditions d'organisation, qui peut notamment s'effectuer de manière dématérialisée ». Comment les candidats pour-

ront-ils donc se préparer sereinement ?

Pour le moment, les dates sont maintenues, avec des épreuves de spécialité dès la mi-mars, puis une épreuve de philosophie et un grand oral en juin. Mais l'institution s'autorise à revenir sur ce calendrier si la situation sanitaire venait à se dégrader. Du côté des syndicats enseignants, l'exaspération est à son comble. Comment accepter que l'improvisation devienne un mode de gestion officiel ?

Les premiers perdants seront encore les élèves ! Lors du premier confinement, les lycéens, alors en classe de première, ont déjà été laissés dans l'expectative pendant plusieurs semaines avant l'annonce de l'annulation de l'oral du bac français. Rebelote !



EN SAVOIR PLUS :

Consultez la déclaration de la FCPE en CSE : fcpe.asso.fr/communiqués-presse



On en parle !

1. AVORTEMENT

Dans son avis rendu en décembre, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), saisi par le ministère de la Santé, n'a pas d'objection à l'allongement de deux semaines du délai légal pour avorter. L'instance considère qu'une interruption volontaire de grossesse à quatorze semaines ne présente pas davantage de risque pour la santé qu'à douze.

2. VÉLOS

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les vélos vendus neufs par des commerçants devront faire l'objet d'un marquage. Cette nouvelle mesure vise à lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes. Le marquage sera étendu aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet 2021.

3. I EURO

Mis en place à la rentrée 2020, le repas à 1€ pour les étudiants boursiers dans les restaurants et les cafétérias universitaires (Crous) sera maintenu pour toute l'année 2021. Une offre végétarienne est proposée depuis deux ans. mon-espace.izly.fr



EN ROUTE POUR PARIS 2024

En 2024, Paris accueillera les Jeux pour la troisième fois. La précédente édition des Jeux d'été en France a eu lieu en 1924. Alors, pour fêter ce centenaire, Paris 2024 va proposer des Jeux révolutionnaires !

C'EST QUAND ?

Les Jeux Olympiques se tiendront du 26 juillet au 11 août 2024. Les Jeux Paralympiques suivront, du 28 août au 8 septembre 2024.

C'EST OÙ ?

En plus de Paris et sa région, des épreuves comme le football se dérouleront partout en France. À Marseille, on pourra assister aux compétitions de voile, tandis que les surfeurs s'affronteront à Tahiti.

QUELQUES SPORTS PRÉSENTS À PARIS 2024

● Sports olympiques
● Sports paralympiques

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Pour retrouver l'ensemble des disciplines des Jeux, rendez-vous sur paris2024.org

SPORT

GÉNÉRATION 2024 !

En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques pour la troisième fois de son histoire. D'ici là, l'ambition est de mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes grâce au label Génération 2024. L'idée est de développer plus de passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif. Pour accompagner les initiatives dans ce sens, une plateforme en ligne Génération 2024 a été lancée. Elle rassemble, dans un seul et

même espace, des ressources pédagogiques en lien avec les Jeux, les valeurs olympiques et paralympiques, des éléments d'éducation par le sport et des outils pour favoriser la pratique d'activités physiques et sportives. Les équipes éducatives des écoles élémentaires y trouveront par exemple des propositions pour mettre en œuvre l'action « 30 minutes d'activité physique quotidienne ». generation.paris2024.org

ANALYSE

La maternelle dans la ligne de mire du ministre

Suite à la lettre de mission qui lui a été adressée en septembre par le ministre de l'Éducation nationale, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié le 9 décembre sa note d'analyse et de propositions sur le programme d'enseignement de l'école maternelle. Le document fait plus que frissonner les syndicats enseignants qui craignent un changement total de philosophie, et qui ne comprennent pas pour quelles raisons il faudrait modifier les programmes de 2015 pourtant plébiscités par la profession. Sur 50 pages, 31 occurrences du mot « évaluer » ou « évaluation » ont été relevées ! « Ainsi voit-on réapparaître la tentation d'un dépistage précoce des enfants en forme de renoncement au "tous capables" qui devrait pourtant guider l'école », commente le SNUIPP-FSU dans son communiqué.

EN SAVOIR PLUS :

Internet Pour lire la note d'analyse du CSP : education.gouv.fr/le-conseil-supérieur-des-programmes-41570



85,8%

DES ÉLÈVES

réussissent l'épreuve « comprendre des textes à l'oral » selon les résultats de l'évaluation nationale de début de CP de 2019. (Source DEPP)

Parent handicapé : une aide de 900 € par mois

Bataille de longue date des associations, la prestation de compensation du handicap (PCH) destinée à soutenir les parents en situation de handicap a été mise en place le 1^{er} janvier 2021, afin de leur permettre « d'être parent comme tout un chacun », a déclaré Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Concrètement, le parent en situation de handicap touchera un forfait de 900 euros par mois les trois premières années de vie de l'enfant et 450 euros du troisième au septième anniversaire de l'enfant. À ce forfait s'ajoute un budget de 1200 euros à la naissance, puis aux trois et six ans de l'enfant, pour l'achat de matériel de puériculture spécifique (table à langer amovible, poussette et baignoire adaptées...). Si le parent élève seul son enfant, les montants de la prestation seront doublés.



Pour avoir accès à cette prestation, les parents concernés devront déposer un dossier à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), sur présentation d'un certificat de naissance. Une avancée notable, même si les associations espèrent que le dispositif évoluera pour prendre en compte l'ensemble des situations individuelles, notamment les personnes handicapées psychiques.

17 000 bénéficiaires potentiels

200 millions d'euros ont ainsi été débloqués pour 17 000 bénéficiaires potentiels.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet handicap.gouv.fr/les-aides-et-les-prestations/](http://Internet.handicap.gouv.fr/les-aides-et-les-prestations/)

PRÉVENTION

ACCIDENTS

Avec le confinement, les accidents domestiques ont augmenté. Afin de sensibiliser les parents et leurs enfants de 6 à 11 ans, la MAE a lancé un jeu en ligne pour apprendre les gestes de premiers secours. Avec l'aide de super-héros, les enfants doivent repérer les dangers, dans la cuisine ou la salle de bains. Trois missions avec un niveau de difficulté croissant.

mae.fr

RAPPORT

Protection de l'enfance : un pilotage défaillant

Dans un rapport publié lundi 30 novembre 2020 consacré à la protection de l'enfance, la Cour des comptes juge que la politique en vigueur souffre d'un pilotage défaillant, tant au niveau national que local, ce qui aboutit à un décalage entre sa mise en œuvre et la prise en compte effective des besoins de l'enfant. Un chantier est présenté comme absolument nécessaire : la meilleure coordination des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) avec ceux de la justice, sachant que les juges des enfants sont à l'origine de 75 % des décisions de prise en charge. Par ailleurs, selon les magistrats financiers, l'absence de vision à long terme concernant le devenir des enfants fait cruellement défaut. Elle se heurte, relèvent-ils, à une caractéristique française : le maintien à tout prix des liens avec la famille d'origine.

ccomptes.fr



40%
AVANT LE CONFINEMENT, un quart (27%) des fumeurs de cannabis consommaient moins d'un joint par jour. Pendant le confinement, quatre consommateurs sur dix ont fumé trois joints ou plus. (Source : OFDT)

ADDICTIONS

Un nouveau site pour les 12-25 ans

Le cannabis est la drogue illicite la plus utilisée par les adolescents européens, dont 4% sont à haut risque. La consommation d'alcool reste élevée, et l'alerte est donnée sur les nouveaux produits de synthèse et la cigarette électronique. Alors que l'enquête européenne de l'ESPAD sur les drogues dévoilée en novembre dernier indique donc une situation préoccupante, le CIDJ et le réseau Info Jeunes ont créé un portail d'information et de prévention dédié aux 12-25 ans, « Non aux addictions, Oui à ma santé ! ». Chaque jeune pourra retrouver une situation vécue dans une multitude de formats : témoignages, articles, vidéos et tests abordant les addictions et leur prise en charge dans son environnement.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet santeaddictions.fr](http://Internet.santeaddictions.fr)

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



MONTPELLIER

VIVE L'ÉCOCIRQUE !

Petit-fils du fondateur du célèbre cirque, André-Joseph Bouglione n'a pas attendu les décisions politiques pour en finir avec l'exploitation des animaux sauvages, et a créé l'écocirque. Pour sensibiliser les spectateurs à la cause, les espèces en voie d'extinction paraderont sous le chapiteau, mais en hologramme. Premières dates très bientôt !

Internet ecocirque.fr

TOULOUSE

Magies

Entre réalité et illusion, entre savoirs et croyances, la magie cherche à donner du sens aux événements, aux moments heureux et malheureux. Le Muséum de Toulouse proposera jusqu'au 31 octobre 2021 une exposition unique en son genre autour des magies et des sorcelleries, mêlant collections historiques et dispositifs magiques.

Internet museum.toulouse.fr



SÉRIE

DERBY GIRL

Il est encore temps de binge-watcher la série française *Derby Girl* mise en ligne en automne. Après *Skam*, la plateforme France.tv Slash, créée pour capter les adolescents, vise encore juste. Même si les héroïnes déjantées sur patins à roulettes ont le juron facile, la série offre un vrai propos féministe. Une ode à la sororité, un peu trash mais pleine d'audace.



france.tv/slash/derby-girl

© Emmanuel Guimier

LILLE

Dufy

En quelques traits et quelques taches de couleurs, Raoul Dufy restitue l'âme des choses. Dès la réouverture du Palais des Beaux-Arts de Lille, allez admirer une trentaine de ses dessins qui évoquent l'activité de l'artiste des années 1920 à 1951. Un Paris-Londres-New York qui vaut le détour.

Internet <https://pba.lille.fr>

LES INCORRUPTIBLES

LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR DES JEUNES LECTEURS



LECTURE

PRIX DES INCOS

Nouveauté cette année du côté du Prix des Incos, dont la FCPÉ est partenaire : un podcast, « Tous ensemble pour la lecture », a été imaginé pour une plongée dans les coulisses de la littérature jeunesse. À retrouver sur Spotify, Podcastaddict, ou Deezer.

Internet lesincos.com

Douce France

CINÉMA

Amina, Sami et Jennyfer sont lycéens en banlieue parisienne, dans le 93. Avec leur classe, ils se lancent dans une enquête inattendue sur un projet de parc de loisirs qui implique d'urbaniser les terres agricoles proches de chez eux. Mais a-t-on le pouvoir d'agir sur son territoire quand on a 17 ans ? Ces jeunes citoyens nous emmènent à la rencontre d'habitants de leur quartier, de

promoteurs immobiliers, d'agriculteurs et même d'élus de l'Assemblée nationale. Une quête réjouissante qui ravive notre lien à la terre. Et un formidable outil de débat, précise aussi le réalisateur du documentaire Geoffrey Couanon, qui a pour ambition de faire bouger les territoires.

Sortie 24 février 2021. Durée : 1h35.



© Elzévir Films - De Deux Choses Lune

IDÉES



#culturechez nous

Puisque les lieux culturels affichent toujours portes closes, il faut débusquer les alternatives.

La plateforme #culturechez nous remplit cette vocation. Elle permet d'accéder gratuitement en ligne à une offre culturelle inédite : expos, films, concerts, podcasts... Au total, plus de 940 contenus !

Internet culturechez nous.gov.fr



EXPO

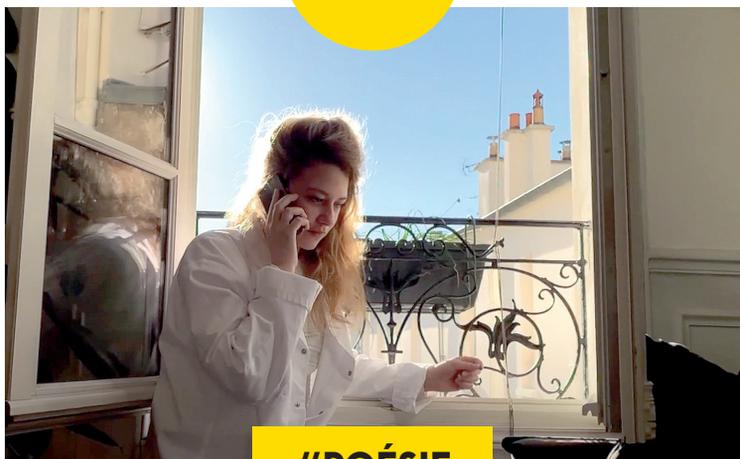
L'ENVERS DU JEAN

La légende fait naître le jean en Californie, chez les colporteurs et les chercheurs d'or. La Cité des sciences à Paris dédie à cette pièce textile devenue mythique, une exposition immersive, décalée et ludique. Dans un décor évoquant un grand atelier industriel, jeux, films immersifs, manips, dispositifs multimédia et vidéos permettent d'explorer le jean sous toutes les coutures.



Exposition jusqu'au 22 janvier 2022. La visite en ligne est possible : cite-sciences.fr/jean/

© Philippe Levy



#POÉSIE

© Les consultations poétiques - Antonin Chalton

« Il faut être toujours ivre. Pour ne pas sentir l'horrible fardeau du Temps qui brise vos épaules et vous penchez vers la terre, il faut vous enivrer sans trêve. Mais de quoi ? De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. Mais enivrez-vous. » Charles Baudelaire.

ALBUM

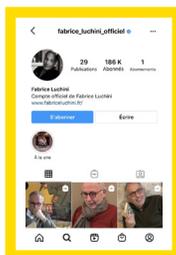


UNE ANNÉE DE POÉSIE

Hugo, Verlaine, Baudelaire, mais aussi Jacques Prévert, Claude Roy, Maurice Carême, Andrée Chedid, Louise Michel, ou encore Pierre Coran, Susie Morgenstern, Stéphane Bataillon... Dans cet album magnifiquement illustré, les enfants pourront picorer un poème par ci, un poème par là, au rythme des saisons et les collectionner tels les cailloux du Petit Poucet.

Éd. Gallimard jeunesse, 29,90 €.

INSTAGRAM



LUCHINI INTERPRÈTE LA FONTAINE

En mars dernier, le mot « confiné » rappelle au comédien Fabrice Luchini une fable de Jean de La Fontaine, *L'Ours et l'Amateur des jardins*. Il commence alors des lectures à voix haute sur son compte Instagram. Des tête-à-tête savoureux, et notamment *Le Corbeau et le Renard* récité en verlan !

@fabrice_luchini_officiel

EXPÉRIENCE

© Théâtre de la Ville



LES MÉDECINS POÈTES

Vous êtes en manque de culture ? Prenez vite rendez-vous pour une consultation poétique ou musicale gratuite avec les artistes du Théâtre de la Ville. À l'heure dite, vous recevrez un coup de fil d'un inconnu. Il lira un poème, jouera un morceau, chantera pour vous. Vingt minutes d'émotions authentiques. Un joli pied de nez à la pandémie !

À partir de 8 ans. Durée d'une consultation : 20 minutes ! Inscriptions : theatredelaville-paris.com



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Défendre la place de la culture à l'école
2. Grâce à l'art, les savoirs « passent mieux »
3. D'innombrables initiatives de grande qualité

La culture, un produit

non essentiel ?

Ces derniers mois l'ont démontré, **la culture a été reléguée au second plan,** derrière la valeur « travail ». Dans les écoles, bien qu'affichée désormais comme « une priorité nationale », l'éducation artistique et culturelle peine également à s'imposer. Le nombre et la qualité des projets artistiques, pourtant reconnus comme essentiels, restent marqués par de fortes disparités.

Texte :
MARIANNE PEYRI



“ Il est urgent de mettre en place une vraie éducation artistique et culturelle, plus que jamais dans le contexte actuel où les jeunes sont confrontés à une humanité abîmée, à cette réalité sanitaire et terrible, aux réactions pulsionnelles des adultes... Ils ont besoin de retrouver

des repères, le sens de l'esprit critique et du discernement, de nourrir aussi leur imaginaire. C'est une nécessité pour l'être humain de pouvoir penser en rêvant. L'école, notamment à travers l'éducation artistique, est le lieu possible de cette régulation, pour contrer cette immédiateté et cette pulsionnalité. Elle peut offrir cette capacité de penser par soi-même, passer du bavardage à la parole, de la gesticulation au geste, de l'excitation ambiante à la concentration », estime Robin Renucci.

Comédien et metteur en scène, directeur des Tréteaux de France, Centre dramatique national itinérant, il milite, comme nombre d'acteurs culturels, depuis des années pour que la culture au sein de l'école ne soit plus considérée comme « secondaire », mais « fondamentale ». Selon lui, « aujourd'hui, le temps et l'espace dévolus à cette éducation restent très réduits, elle passe encore trop peu par la pratique, ne se fait pas dans de bonnes conditions et manque aussi de vrais partenariats entre les enseignants et les acteurs culturels, condition essentielle pour créer une dynamique ».

Offrir une éducation à l'art et par l'art

Au-delà des 2 heures par semaine dédiées à l'art en primaire et des 2 heures (arts plastiques et musique) au collège, tout l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle (EAC) est d'arriver à proposer, au-delà de cet enseignement obligatoire, des projets culturels d'envergure : des ateliers ou sorties culturels, dotés de plusieurs heures dédiées, avec pour vocation, l'expérimentation, la découverte et la réflexion. Toute leur richesse réside notamment dans l'implication d'intervenants et artistes professionnels pour, par exemple, créer une BD, jouer une pièce de théâtre, composer une musique et l'interpréter en public, réaliser une exposition de photos... Au-delà d'une éducation à l'art, il s'agit, dans ces cas-là, d'aller vers une éducation par l'art.

« Parmi les fondamentaux de l'école : "lire, écrire, compter", il manque le "dire". Or, dire un texte aiguise ses capacités d'agir, le feu de la pensée, l'estime de soi. »

—
ROBIN RENUCCI, COMÉDIEN



3

ÉLÈVES SUR 4 auraient bénéficié en 2018-2019 d'une action ou d'un projet relevant de l'EAC, soit 80% des élèves en primaire et 59% dans les collèges. (Source DEPP)

Cependant, dans les faits, le déploiement des projets artistiques est « encore inégal et disparate. Il est lié surtout à l'engagement (ou non) des professeurs, des collectivités territoriales, des rectorats et des DRAC¹... De même, selon les territoires, les crédits suivent plus ou moins et restent modestes au regard des enjeux de généralisation affichés par le gouvernement », constate le sociologue Emmanuel Wallon, spécialiste de l'analyse des politiques culturelles, membre fondateur du collectif « Pour l'éducation, par l'art ».

Des expériences inégalées

Les élèves qui ont la chance de vivre ces projets culturels évoquent pourtant des expériences inégalées. Sortir de l'école ou rencontrer un professionnel crée d'emblée une émulation. Les habitudes pédagogiques s'en trouvent bousculées et cette découverte de « l'extérieur » et de l'inconnu avive la curiosité.

Dans ces contextes exceptionnels, les savoirs passent mieux. L'art, la découverte d'une peinture ou d'une pièce de théâtre par exemple sont alors autant de sources de connaissance sur une période historique, un contexte social ou politique, un pays, un courant esthétique ou spirituel...

« L'éducation artistique offre surtout la possibilité de se réaliser, de ressentir de la fierté, d'aller vers un développement personnel plus harmonieux, confiant et dynamique. »

—
EMMANUEL WALLON, SOCIOLOGUE

Au-delà des connaissances théoriques, l'EAC mobilise également une foule de compétences transversales : le goût de l'effort, la rigueur, la concentration, l'imagination... Sur un plan cognitif, elle permet de raisonner différemment. Alors que souvent, on demande aux élèves, dans les matières classiques, la recherche d'une seule bonne solution, le processus créatif, lui, leur apprend que plusieurs solutions sont possibles.

Elle offre des espaces inestimables, où l'enfant est invité à éprouver par le corps, laisser libre cours à ses émotions et apprend à mettre des mots dessus. Robin Renucci incite à davantage de transversalité en classe. « On peut parler de maths à travers une poésie... On ne peut plus parler art sans aussi penser sciences. Il faut des chantiers en EAC mélangeant toutes les matières et arrêter d'être dans un système éducatif en silo ». Il prône une généralisation de la lecture à haute voix. « Parmi les fondamentaux de l'école : "lire, écrire, compter", il manque le "dire". Or, dire un texte aiguise ses capacités d'agir, le feu de la pensée, l'estime de soi. Il y a une grande différence entre ceux qui y arrivent et les autres. C'est la liberté de chacun qui est en jeu, s'il ne peut lire et dire. Et pour cela, les premiers lecteurs doivent être les enseignants. Il serait crucial que dans leur formation initiale, ils puissent expérimenter par eux-mêmes la pratique artistique ».

Un formidable effet inclusif

On a pu aussi mesurer au cours de ces derniers mois, où tout un chacun n'a pu fréquenter les lieux culturels, l'incroyable pouvoir de socialisation et de partage – qui nous manque tant – lié aux pratiques culturelles. Selon Robin Renucci, au sein même d'une classe, ces projets « permettent de créer de la coopération dans la classe, d'avancer avec les autres, et non contre les autres, de retrouver le sens du bien commun. Ils cassent ce rapport de compétition et réintroduit de l'humain. L'école n'est pas un temps d'évaluation, c'est un temps pour s'élever, être en contemplation et en construction de soi ».

L'effet inclusif de ce type de projets sur les jeunes a été largement démontré. En devenant acteurs d'un projet créatif, moins soumis à la pression et à l'évaluation par des notes, les élèves les plus en difficulté ou en souffrance au sein du système scolaire, bien souvent, osent occuper une autre place. Pour le sociologue Emmanuel Wallon, « c'est un dialogue avec l'autre plus nourri et qui met en relief la personnalité de chacun. Ce sont des portes qui s'ouvrent. L'EAC n'est pas seulement un moyen de devenir plus citoyen, plus tolérant, ou esthète éthéré. Elle offre surtout la possibilité de se réaliser, de ressentir de la fierté, d'aller vers un développement personnel plus harmonieux, confiant ».

(1) Direction régionale des affaires culturelles.



2

HEURES

par semaine sont dédiées à l'art en primaire et 2 heures au collège (arts plastiques et musique).

L'AVIS DE LA FCPE

L'ouverture aux arts, à la culture, au patrimoine, aux sciences est une nécessité vitale. La question ne devrait même pas se poser. Tous les enfants doivent pouvoir accéder à cette éducation qui les construit. Il est donc surprenant que ce volet soit toujours considéré comme « complémentaire » à l'école. Selon que des enseignants s'emparent ou non des ressources proposées par des acteurs culturels – qui, eux,

pratiquent la médiation depuis des années –, l'EAC reste ainsi toujours soumise au volontariat de la communauté éducative. Pour que les grands principes posés par le gouvernement actuel fonctionnent, il faut donc de véritables moyens : intégrer l'EAC dans la formation initiale des enseignants, favoriser l'interdisciplinarité qui se prête aux partenariats culturels et l'inscrire au cœur même des enseignements.



EN SAVOIR PLUS :

Librairie

- Les promesses de l'éducation artistique et culturelle – allier démocratisation scolaire et culturelle, réconcilier les élèves avec l'école, leur faire découvrir l'art, les artistes et parfois leurs propres talents – sont-elles tenues ? Pour tenter de répondre, Nathalie Montoya, sociologue de la culture et Anne Barrère, sociologue de l'école, se sont entourées de chercheurs de divers horizons préoccupés à la fois des mythes et des réalités de l'EAC. *L'éducation artistique et culturelle. Mythes et malentendus*, éd. L'Harmattan, 22,50 €.





Aubervilliers (93)

Sur le terrain...

Une pièce de théâtre comme autant

Les projets culturels menés dans les écoles ne sont pas simplement « distrayants ». Ils sont essentiels dans la construction des enfants. Zoom à l'école maternelle Louise-Michel d'Aubervilliers où s'est produit en décembre dernier la Compagnie Grand Tigre.

“ **J**e suis le monstre le plus affreux, le plus horrible, le plus ignoble de la terre » gronde, avec force grimaces, la comédienne Elsa Robinne, alors que résonne la mélodie d'un accordéon. En face d'elle, assis par terre, les enfants, âgés de 3 à 6 ans de l'école maternelle Louise-Michel d'Aubervilliers, sont captivés. Inspirées d'albums de jeunesse, mêlant les personnages de sorcières, monstres, chat noir et princesses, les scènes du spectacle *Sept histoires*, créé par la Compagnie de théâtre Grand Tigre, s'enchaînent. Les enfants crient, rient, imitent les bruits du loup, puis des fantômes, se cachent les yeux, vivent, les yeux brillants, en un peu moins d'une

heure de spectacle une palette infinie d'émotions.

Ressentir, apprivoiser et exprimer une émotion

« Centré autour du thème de la peur, ce spectacle permet d'aborder une émotion complexe. Les enfants découvrent qu'ils peuvent ainsi rire de choses effrayantes, éprouver aussi du plaisir à avoir peur, trouver des astuces pour déjouer la peur pas seulement des monstres, mais aussi de la perte des êtres chers, de la solitude, de la dispute... », décrit la comédienne et metteuse en scène Elsa Robinne, qui, lors de la création d'un spectacle pour enfants, cherche toujours le juste milieu entre burlesque et richesse pédagogique. De fait, les enseignants ont pu de leur côté décliner en classe cette même thématique.

Elsa Robinne et Tristan Le Goff, les comédiens de la Compagnie Grand Tigre, installée en région Centre-Val-de-Loire, créent du sur-mesure pour un public scolaire : des spectacles séquencés pour relancer l'attention, ponctués de temps musicaux, des décors transportables, simples mais efficaces pour faire naître la magie. Même sous un préau ou dans une salle de classe !

LA PAROLE À ...

« Après une représentation, les questions des jeunes portent souvent sur notre métier, la difficulté de mémoriser un texte, comment on gère le trac, les accidents... Ils ont souvent du mal à comprendre que c'est un métier, que l'on a appris à être comédien, où est aussi la limite entre jeu et réalité. Les plus jeunes sont curieux justement de savoir ce qui est vrai ou faux dans le décor, comment ont été réalisés les effets techniques. Les plus grands, eux, s'intéressent à comment la pièce – objet un peu surréaliste à leurs yeux –, a été montée, quelle est l'histoire de sa création. Ils nous demandent aussi souvent si nous n'avons pas peur d'être ridicules. On sent chez eux une inquiétude un peu envieuse face à la liberté prise par les comédiens. »

—
ELSA ROBINNE, COMÉDIENNE



© Compagnie Grand Tigre

d'étincelles

En amont, les élèves ont découvert les sept albums de jeunesse évoqués dans la pièce par un travail de lecture d'images et de textes. Le thème de la peur a été abordé différemment selon les âges par des représentations de doudous, une évocation de la nuit ou des animaux qui font peur, un travail sur les affiches et les dessins des livres, sur la couleur des émotions... « Cela a permis aussi de travailler l'expression orale – comment utiliser le langage pour exprimer ses émotions –, mais également la compréhension, la mémoire, l'imagination, le graphisme... », liste ainsi la directrice Marie-Pili Vasseur.

Donner le goût des livres, l'envie d'aller plus loin

Cumulant des centaines de représentations devant un public jeune, la Compagnie

Grand Tigre a, de plus, toujours eu à cœur de choisir des textes ou histoires « universels », tirés de la littérature française afin d'être accessibles à tous. Alors, la magie du théâtre peut vraiment opérer. Leurs représentations, par l'interprétation des comédiens, le décor, les musiques... donnent chair à ces histoires, les rendent vivantes, concrètes et lisibles. « Le théâtre met une image sur des personnages, souligne des non-dits, donne du relief... Par la suite, quand les enfants revoient les histoires évoquées dans les livres, ils sont habités par ce qu'ils ont ressenti pendant la représentation. Cela les enrichit, attise leur curiosité et leur donne davantage le goût de la lecture, l'envie d'aller plus loin », estime Elsa Robinne. La représentation a de même le pouvoir de « désacraliser ». « Cela montre aux plus jeunes qu'un texte peut s'inter-

préter de mille et une façons, qu'il n'y a pas de lecture univoque. Ils peuvent dès lors, eux aussi, prendre cette liberté ».

Des codes pour devenir spectateur

À Aubervilliers, dans cette école classée REP, certains des enfants assistaient aussi pour la première fois à une représentation théâtrale et s'initiaient ainsi aux codes d'une pratique sociale, celle de spectateurs : savoir regarder, écouter, être en groupe et partager, avoir des émotions positives, applaudir... Pour Marie-Pili Vasseur, « cela participe de notre volonté de donner une culture commune, de former des citoyens, des personnes qui par la suite auront envie de se cultiver. On ne met qu'une petite pierre pour favoriser l'égalité des chances, mais c'est tout de même une petite pierre ».

L'enjeu du 100 % EAC

Depuis des années, les gouvernements successifs affichent leur volonté de développer l'éducation artistique et culturelle. Où en est-on et quelles sont **les priorités de la feuille de route 2020-2022 ?**



Emmanuel Ethis,

recteur de la région Bretagne et vice-président du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturel (HCEAC), qui a pour mission d'assurer la promotion des arts à l'école.

« Les priorités du gouvernement actuel se distinguent des politiques précédentes par l'ambition du 100% EAC. En 2017, un nouveau tournant a été pris. Le 100% EAC signifie très concrètement qu'il s'agit d'une véritable politique publique. Son objectif : tous les jeunes doivent être concernés par une expérience d'éducation artistique et culturelle. Avec le confinement, nous avons pris du retard, mais depuis la rentrée, nous mettons en place des cahiers de labellisation.

Depuis trois ans, nous travaillons étroitement avec les collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans la logique du 100% EAC. Le dispositif est désormais testé dans dix villes laboratoires. Un comité de pilotage dédié, en général codirigé par le recteur d'académie et la Drac, associe l'ensemble des acteurs d'un territoire. Nous constatons en effet l'efficacité du dispositif quand il devient un pacte de territoire. Prenons l'exemple de l'académie de Rennes : nous avons observé des disparités d'actions d'un territoire à l'autre. Nous avons donc identifié les publics prioritaires, afin qu'ils puissent bénéficier, lors d'un appel à projet, d'un accès prioritaire à l'attribution de subventions. Par ailleurs, face à l'hétérogénéité actuelle de la formation des enseignants selon les régions, un Institut national supérieur de l'éducation artistique (Inseac) ouvrira ses portes à Guingamp en septembre prochain pour accueillir les premiers enseignants, maîtres de conférences et personnalités du milieu culturel, qui travailleront à créer des ressources pour toute la France. »

Isabelle Millies,

conseillère pour l'action culturelle et territoriale à la DRAC PACA et présidente de l'APEAAC, l'Association nationale des personnels en charge de l'éducation artistique et de l'action culturelle au ministère de la Culture.

Depuis quinze ans, on parle de généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Cette volonté se traduit par une mobilisation des lieux culturels et des collectivités qui en sont les acteurs principaux, en partenariat avec les lieux qui accueillent des enfants et des jeunes. La feuille de route actuelle priorise notamment le développement du chant choral, avec l'implication des conservatoires, ou de la lecture avec un rôle accru des médiathèques dans les champs éducatif, social et numérique, essentielles aussi pour l'accès au livre dès le premier âge.

Mais tous les domaines artistiques, comme le spectacle vivant, le patrimoine, les arts visuel, ou l'éducation aux médias, participent pleinement. Il s'agit de démarches de projet, qui ouvrent tous les champs d'exploration autour d'une offre culturelle de proximité. Les DRAC consacrent des moyens financiers importants et en augmentation pour l'EAC : soutien aux opérateurs culturels, résidences d'artistes en territoires, contrats territoire lecture, résidences de journalistes. Sur le terrain, les partenariats entre État, collectivités, acteurs culturels et acteurs éducatifs permettent un ancrage solide de ces pratiques. Le fait d'inscrire l'EAC et les sorties culturelles dans les programmes scolaires en facilite la mise en œuvre. Un outil national d'évaluation, ADAGE, permettra dorénavant d'avoir une photographie précise de l'EAC à l'école.



LES GRANDES DATES

- **2011** : « L'histoire des arts » devient une épreuve obligatoire au brevet. Au collège, nombre de professeurs ont dès lors à cœur de l'intégrer à leur discipline.
- **2012** : Dans le cadre de la refondation de l'école, sous François Hollande, les budgets alloués à l'EAC augmentent de 30 %. Ils seront revalorisés suite aux attentats de 2015.
- **2017** : Un plan prévoit l'implantation d'une chorale dans les écoles primaires. Elles sont facultatives au collège.
- **2020-2022** : Objectif du 100 % EAC, soit une action artistique ou un projet culturel, une fois par an et pour tous les élèves, de la maternelle au lycée.



“ Dans la classe
orchestre
on apprend
à s’écouter ! ”

Une multitude d'idées et des acteurs impliqués

Le CNC tisse sa toile

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est l'un des plus anciens acteurs culturels à avoir mis en place une véritable éducation artistique. Aujourd'hui, chaque année, près de 14% des élèves français en profitent. Trois dispositifs – *École et cinéma* (depuis 1994), *Collège au cinéma* (1989), *Lycéens et apprentis au cinéma* (1998) – permettent aux élèves d'assister à des projections de films, d'en débattre, de les analyser, d'apprendre à distinguer les genres...

Une classe, un orchestre

En France, plus de 1400 classes en 2020, élèves de primaire ou collégiens, ont pu participer à la création d'un orchestre, projet étalé sur trois ans, avec deux heures dédiées par semaine. Sous l'égide de l'association « Orchestre à l'école », ces projets très riches sont construits en lien avec une commune, une école de musique ou un conservatoire.

Des communes engagées

Metz, Carros, Rennes, Cannes, Guingamp, Saint-Brieuc... Plusieurs communes de France ont décidé de s'engager pour favoriser le 100% EAC, soit organiser et financer des actions culturelles sous forme de parcours pour tous les élèves et à tous les niveaux. Ils s'appuient sur des réseaux culturels très actifs : festivals, musées, médiathèques, théâtres...

Des troupes ambulantes

Les initiatives, sous forme de résidences ou de dispositifs ambulants, se multiplient pour permettre l'accès à la culture au public situé en REP ou en zone rurale. Parmi elles, l'Épicerie radio-mobile en Occitanie, la Compagnie de danse La Césure en Île-de-France, la Galerie Ambulante « Art'ccessible » en PACA qui transporte en camion une galerie d'œuvres contemporaines, la Compagnie La Cascade qui, depuis l'Ardèche, mène des résidences de cirque, sur un grand territoire...

FAQ DES PARENTS

1. QUI FINANCE L'EAC ?

L'Éducation nationale alimente le budget de chaque académie et les délégations académiques à l'action culturelle par la mise à disposition de moyens humains pour la formation. Le ministère de la Culture, avec les DRAC, subventionne les acteurs culturels par une aide directe ou des appels à projet. Les collectivités territoriales financent à des degrés divers selon les territoires. Les familles contribuent via les coopératives ou en participant au coût d'une sortie.

2. LES CHAM, CHAT, CHAD...

UNE EXCEPTION ?

Créées en 1974, les classes à horaires aménagés musique, théâtre, arts plastique, danse... (Cham, Chat, CHAAP, Chad...), permettent à des collégiens un enseignement artistique de qualité en collaboration avec des acteurs culturels. L'admission se faisant sur dossier, ces « options » ne sont accessibles qu'à 0,8% des collégiens (DEPP 2018).

3. QUID DE L'ART AU LYCÉE ?

Dans le cadre de la réforme 2021 du bac, les lycéens peuvent choisir un enseignement de spécialité « art », décliné en 7 domaines (4h de cours par semaine en 1^{re} et 6h en terminale), mais dans les faits, cet enseignement est peu proposé par les établissements. Nombre de lycées ont cependant des « options » artistiques ou des clubs. Deux bacs technologiques sont possibles (S2TMD, Théâtre, Musique, Danse) et STD2A (Arts appliqués).



La FCPE soutient avec la Sacem les Fabriques à musique pour qu'élèves et auteurs-compositeurs créent ensemble des œuvres musicales !

education.gouv.fr/les-fabriques-musique-5132



© Laurence Guillemin

“À l'école, je ne m'ennuie jamais”

Depuis dix-huit ans, Solenn Després, professeure des écoles, enseigne dans des écoles primaires.

Un métier « passion » qu'elle adore depuis toujours.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

“**J**e ne me vois pas du tout faire autre chose. C'est mon choix depuis toujours et je ne le regrette pas du tout.”

Difficile de mettre en doute les paroles de Solenn Després, professeure des écoles en petite section dans une école maternelle. Le ton est sincère et son enthousiasme se devine dans sa voix. Elle enseigne depuis dix-huit ans. « Pas qu'en maternelle, précise-t-elle. J'ai enseigné aussi en élémentaire, ça n'a rien à voir, mais c'est très enrichissant de naviguer entre la petite et la grande école », analyse-t-elle.

Arrivée il y a cinq ans dans le XX^e arrondissement de Paris, Solenn a dû à nouveau adapter sa pédagogie aux tout-petits. Ça tombe bien. Se remettre en question fait partie des choses qu'elle apprécie dans ce métier. « J'ai suivi une formation pour me remettre à niveau sur les jeux collectifs en EPS¹ », explique Solenn, devenue professeure des écoles après une licence de lettres et deux ans en IUFM². « En fait, je ne m'ennuie jamais. » La journée est rythmée au millimètre près. « J'ai préparé toute ma semaine ce week-end chez moi. Avec des tout-petits, on ne peut pas improviser. Tout doit être cadré. » L'apprentissage du langage est l'un de ses objectifs

majeurs. « J'apprends aux enfants à communiquer le plus précisément possible pour leur transmettre une base lexicale fondamentale pour la suite. Au début, dans la classe il y a beaucoup d'inégalités. En raison de leur âge notamment. Entre l'enfant qui est né en janvier et un autre en décembre, la différence est énorme. Même chose entre l'enfant trilingue et un autre francophone... C'est tout un panel. » Pour les ateliers, Solenn peut compter sur Sandrine, l'Atsem (agent spécialisé des écoles maternelles), qui suit son tableau. Tout y est écrit : les objectifs, le matériel, les consignes, les critères de réussite... Les séances ont lieu le matin, après l'accueil des enfants et des parents, un temps très important pour créer le lien famille-école. « Il est un peu biaisé à cause de la crise sanitaire, souligne Solenn qui, de fait, s'est mise à communiquer par mail avec les parents. C'est important car les enfants sont des éponges. Si les parents sont bien accueillis, les enfants le ressentent aussi. » Le seul bémol qu'entrevoit Solenn, c'est le manque de temps. « Je cours après. Comme mes collègues. Nous sommes très demandeurs de travail en équipe pour élaborer ensemble des projets. Les conseils des maîtres ne



3 QUESTIONS À SE POSER

1. Suis-je capable de m'adapter ?

Différents publics, différentes situations, différents milieux... L'enseignant doit s'adapter chaque année à l'hétérogénéité de sa classe. « Dans ma classe, ils sont 23 mais entre les enfants nés en début d'année et ceux nés en fin d'année, la maîtrise du langage est très inégale », constate Solenn.

2.

Ai-je envie de transmettre ?

« En élémentaire, il faut maîtriser chaque connaissance avec précision et passer de l'une à l'autre dans la même journée. C'est très intense », analyse Solenn. L'enseignant doit être capable de répondre à toutes les questions des élèves.

3.

Est-ce que j'ai la vocation ?

« Mes jeunes collègues comparent souvent leurs salaires avec leurs amis qui ont fait cinq années d'études comme eux. Quand on choisit ce métier, il faut être prêt (e) à recevoir un salaire qui évoluera assez peu tout au long de sa carrière. Mais c'est un métier passionnant ! », conclut Solenn.

suffisent pas. » Mais ce constat n'entache pas son envie toujours intacte de voir les enfants grandir et évoluer. « C'est super de se sentir utile. »

(1) Les professeurs des écoles ont 18 heures de formation continue obligatoires chaque année en dehors des temps de classe.

(2) Aujourd'hui, ce sont les Inspé qui préparent au concours de recrutement de professeur des écoles.



En savoir plus

À lire

- Un article consacré à l'entrée en maternelle sur notre site : fcpe.asso.fr/conseils-aux-parents/la-maternelle-une-etape-cruciale

En pratique

Manque de moyens

En pleine épidémie, la santé scolaire exsangue



Surchargés de travail, les infirmières et médecins scolaires tirent la sonnette d'alarme sur des conditions de travail de plus en plus dures et la perte de droits des enfants.

Texte : MARIANNE PEYRI

Ils se disent « choqués », « effrayés », dénoncent une situation « catastrophique ». Les infirmières et les médecins de santé scolaire, en lutte depuis des années, n'ont jamais connu une situation aussi critique. Depuis l'arrivée de la pandémie, les infirmières sont totalement mobilisées sur de nouvelles tâches : faire appliquer des protocoles sanitaires mouvants, éduquer les élèves aux gestes barrières, répondre aux inquiétudes des familles, conseiller, identifier les cas contacts d'élèves positifs et même, pour certaines, sur la base du volontariat, depuis la mi-novembre, effectuer des tests antigéniques. Depuis la rentrée, les médecins scolaires, eux, dédient une grande partie de leur emploi du temps à gérer l'urgence liée à la crise sanitaire, tenir des permanences de conseils, à réaliser du tracing, à écrire aux familles...

Des missions essentielles sacrifiées

Débordés, ils témoignent dès lors de leur grande difficulté à assurer correc-

tement leurs missions habituelles, soit pour les médecins scolaires, l'accueil individualisé d'élèves souffrant de maladie chronique, visite médicale, diagnostic et prise en charge des élèves « dys », autorisation de stages en lycée pros... Les infirmières, elles, alertent sur le retard pris dans les bilans de santé pour les 6^e, les missions de prévention, l'absence de permanence d'infirmière en internat..., mais surtout, l'impossibilité d'accueillir, d'écouter et de suivre les élèves. Ce dernier point est d'autant plus préjudiciable qu'elles constatent une actuelle recrudescence des consultations d'ordre psychologique et du mal-être adolescent liée à un climat sanitaire et sécuritaire anxiogène.

Un déficit croissant de personnels

Dénonçant une dégradation de leurs conditions de travail, une mauvaise prise en charge et une perte de droits pour les élèves, ces professionnels réclament en urgence, pour sauver le système de santé scolaire, la création

UN TRANSFERT CONTESTÉ

Les représentants syndicaux de la santé scolaire sont vent debout contre le projet en cours de réflexion de décentralisation. En matière de santé scolaire, les compétences détenues aujourd'hui par le ministère de l'Éducation nationale pourraient en effet être transférées aux collectivités territoriales. Une telle mesure, selon les syndicats, serait tout d'abord source de grandes inégalités de moyens et d'actions selon les territoires. Ils craignent, en outre, une « confusion des rôles » et de se voir confier dès lors, des missions plus générales de santé publique, alors qu'ils sont engagés pour des compétences propres et des missions très spécifiques tournées vers une école inclusive et la réussite et le bien-être de tous les élèves.

de postes et une revalorisation salariale.

De fait, alors que le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter, aucun poste d'infirmière n'a été créé depuis quatre ans. La grande majorité d'entre elles se retrouve à assurer leurs missions auprès de plus de 1500 élèves, alors que les préconisations sont de 500 élèves. De même, pour plus de 12 millions d'élèves, on ne compte en France que 850 médecins scolaires affectés à un secteur. La faible rémunération et les exigences professionnelles croissantes découragent les candidatures alors qu'en parallèle, les départs se multiplient et vont s'accroître avec une moyenne d'âge désormais de 59 ans. Près de 450 postes ne seraient pas pourvus et certains médecins scolaires se retrouvent avec des secteurs couvrant jusqu'à 30000 élèves.

— Avec l'aide de **Marianne Barré**, SNMSU-UNSA Éducation, **Patricia Colson** du SNAMSPEN, Sgen-CFDT et **Carole Pourvendier** du SNICS-FSU.

En pratique



Influence

Mon ado veut changer de nez !

Pour éviter que leur enfant passe d'Instagram à la chirurgie esthétique à sa majorité, les parents peuvent lui apprendre à gérer les images numériques.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Une étude révélée par le quotidien *Le Parisien* en 2019 pointe que pour la première fois, les 18-34 ans ont davantage recours à la chirurgie esthétique que les 50-60 ans. Effet de mode ou tendance de fond ? Ce qui est sûr, c'est que cet engouement interroge, car à 18 ans, l'impact et les conséquences ne sont pas les mêmes qu'à 35 ans, au niveau identitaire comme au niveau du développement. Auparavant, les magazines féminins montraient des corps de femmes retouchés. Aujourd'hui, via Instagram, les jeunes sont bombardés d'images de stars et d'influenceurs de plus en plus tôt, et il est très facile pour eux d'y avoir accès avec leur smartphone. L'idée de se refaire le nez peut germer dès l'adolescence, c'est-à-dire à un âge vulnérable, influençable et en pleine métamorphose physique. Plus inquiétant encore, aux États-Unis, les gynécologues alertent sur le fait que certaines jeunes filles souhaitent lifter leurs lèvres vaginales sous l'influence des films pornographiques. Que recherchent les ados avant tout ?

La perfection. Or, les modèles et les corps exhibés ne sont certes pas très variés mais, surtout, ils sont très éloignés de la réalité grâce à des logiciels qui gommant les imperfections. Heureusement, depuis peu, un mouvement inverse qui consiste à montrer des modèles imparfaits émerge dans la publicité, mais encore faut-il que les ados y prêtent attention.

Un nouveau business ?

Pour le business de l'esthétique, l'envie de changement est une aubaine. Les cliniques l'ont bien compris et savent très bien utiliser les réseaux sociaux en postant des images avant/après efficaces ou en offrant des partenariats commerciaux à des stars de la télé-réalité qui ne manquent pas de vanter leurs mérites.

Pourtant, recourir au bistouri est loin d'être une solution, surtout lorsque cette envie de ressembler à d'autres devient une obsession qui se focalise sur une partie du corps au point de ne plus être capable de voir son corps dans sa globalité. Dans ce cas, ce n'est pas un

AVIS D'EXPERT



CALINE MAJDALANI,
psychologue

« La plupart des modèles sur les réseaux sociaux sont truqués, mais les plus jeunes l'ignorent et veulent leur ressembler. Or, plus le modèle est parfait, plus le sentiment que l'ado ressent au sujet de son corps est négatif. Le rôle des parents consiste à décrypter avec son enfant les photos visionnées sur les réseaux. Elles sont là pour lui plaire, pour le séduire, pour vendre des produits, voire en faire un ou une futur(e) client(e) des cliniques esthétiques à sa majorité. Aux parents également de lui montrer d'autres modèles qui ont accompli des choses de leur vie sans poser sur Instagram. Tout cela nécessite des explications, sans opposition et sans jugement, mais avec compréhension. L'objectif étant de lui apprendre à s'accepter globalement, avec ses qualités et ses défauts.

En revanche, lorsque l'ado souffre à cause d'une partie de son corps, qu'il la cache et qu'il en parle tout le temps, il s'agit alors peut-être d'une dysmorphophobie, un trouble peu connu qui peut être source d'une grande détresse. »

chirurgien qu'il faut consulter, mais un psychologue, spécialiste de l'image corporelle.

En savoir plus

À lire

• *Traiter la dysmorphophobie, l'obsession de l'apparence*, Caline Majdalani, Dunod, 224 pages, 25 €.

Replay

• france.tv/france-2/complement-d-enquete/1198737-du-selfie-au-bistouri-les-jeunes-accros-a-la-chirurgie.html

En pratique



Les parents osent-ils dialoguer avec l'école ?

Certaines situations vécues par les enfants à l'école suscitent parfois chez les parents quelques interrogations. Mais osent-ils aller **échanger avec les enseignants** ? Sur le terrain, ce dialogue ne va pas toujours de soi.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **T**rop souvent, les enseignants interpellent les parents pour des choses négatives... Conséquence, ça ne les incite pas à venir d'eux-mêmes. » Sur le terrain, Jean-Yves Guéant, président de la FCPE du Nord le constate. Beaucoup de parents n'osent pas dialoguer avec les enseignants. Pourtant, la coéducation doit se concrétiser par « une participation accrue des parents à l'action éducative et favoriser la réussite de tous les enfants », indique l'Éducation nationale sur son site. Mais « des freins persistent », déplore Jean-Yves Guéant. Ils s'expliquent aussi. « Historiquement, l'école s'est construite contre les familles. Elle ne tenait pas compte de leur avis », rappelle Catherine Hurtig-Delattre du pôle formation de l'Institut français de l'éducation (Ifé). Petit à petit, l'institution a incité les familles à participer à la vie de l'école, mais sans former les enseignants. « Aujourd'hui, la collaboration avec les parents est inscrite dans le référentiel de la formation des professeurs des écoles et fait partie de l'inspection, mais ça date d'il y a seulement cinq ans. » Auparavant, elle n'était pas considérée comme une compétence professionnelle.

Côté familles, il n'existe pas vraiment de mode d'emploi du parent d'élève. Plus gênant, cette participation peut être vécue comme une souffrance par certains parents très éloignés de l'école. D'autres peuvent craindre des répercussions sur leur enfant s'ils interviennent.

Des parents parfois démunis

Dans un dossier de veille de janvier 2015 de l'Ifé consacré à la coéducation, plusieurs attitudes parentales sont décrites. Parmi elles, les familles de bonne volonté mais impuissantes, qui répètent à leur enfant les conseils des enseignants et pour qui le monde scolaire reste trop étranger ; et les familles qui ne savent pas comment faire. Elles manquent de guides pour traduire les conseils des enseignants. Pour ces familles-là, « c'est aux parents d'élèves élus de jouer un rôle de médiateur », estime Jean-Yves Guéant. Ce rôle de médiateur, Chrystelle Lamoulère, parent FCPE élue dans une école primaire de Vendée, y tient beaucoup. « L'association se rend visible dans l'école. Nous essayons de créer des liens et de la confiance avec les autres parents en



DANS LE CADRE de la refondation de l'école, une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du 17 octobre 2013 réaffirme qu'une coopération renforcée avec les parents constitue un enjeu majeur pour construire l'école de la réussite de tous les élèves.



ILS ONT DIT

allant vers eux », explique-t-elle.

En 2017, des parents se sentaient démunis face aux devoirs écrits qui sont pourtant interdits. Les élus leur ont proposé de questionner le conseil d'école. « C'est plus simple que d'aller tout seul au front », remarque Chrystelle. Mais la réponse du directeur, qui justifiait les pratiques de l'école dans l'intérêt des enfants sans intention de les changer, n'a pas vraiment satisfait les représentants des parents d'élève. « Il pouvait s'appuyer sur d'autres parents. Pour beaucoup, les devoirs, c'est sacré, ça les rassure... » Deux ans plus tard, l'association a envoyé un questionnaire aux parents dans lequel les devoirs étaient évoqués, ce qui a suscité « un retour contrarié des enseignants »...

« Il y a un malentendu. Les enseignants veulent bien dialoguer, à condition que les parents aillent dans leur sens », analyse Catherine Hurtig-Delattre. Or, dialoguer ne signifie pas informer. « Ce n'est pas parce qu'on fait l'effort de dialoguer que l'on va toujours être d'accord. Ce n'est pas la réalité humaine, ni sociétale. »

Accepter l'imperfection de l'autre

Tout l'intérêt d'échanger réside dans le terrain d'entente que les protagonistes vont trouver dans l'intérêt de l'enfant malgré leurs désaccords. « Le dialogue permet de gérer les différences et les missions respectives. » La gestion de la diversité culturelle, c'est accepter que des parents fassent et pensent différemment que les enseignants. « Chacun a son domaine de liberté, mais il va falloir gérer l'intersection entre les deux domaines sans imposer mutuellement sa façon de voir. »

Le dialogue est d'autant plus serein et constructif s'il est mis en place en amont. « Quand on est bien accueilli, on accepte plus facilement l'imperfection de l'autre », souligne la formatrice. C'est aussi le meilleur moyen de prévenir les conflits qui peuvent coûter cher aux parents, même lorsque ces derniers sont collectifs.

Les rythmes scolaires ont été parfois sources d'altercations entre parents, enseignants et mairie. Chacun défendant ses intérêts. « En tant que représentants des parents d'élèves, nous connaissons ce dossier. La consultation de la mairie sur un possible retour à la semaine de quatre jours était orientée, se souvient amer Marc Penard-Franc, ancien élu FCPE dans le Morbihan. La démocratie scolaire a été méprisée. » Et le conflit n'a pas pu être évité. « Les enseignants considéraient que l'école leur appartenait. C'est allé trop loin et nous avons dû changer nos enfants d'école... »

A contrario, lorsque la coéducation est installée, elle devrait permettre d'éviter de telles hostilités.

“Des chercheurs proposent comme solution le concept de parité d'estime. Nous sommes deux personnes différentes, nous n'avons pas la même expertise, mais nous avons la même charge partagée pour un enfant/élève”

CATHERINE HURTIG-DELATTRE

Formatrice à l'Institut français de l'éducation (Ifé)

Reste à la mettre en place... « Des chercheurs proposent comme solution le concept de parité d'estime, suggère Catherine Hurtig-Delattre. Nous sommes deux personnes différentes, nous n'avons pas la même expertise, nous n'avons pas forcément les mêmes idées, mais nous avons la même charge partagée pour un enfant/élève. On va donc s'estimer mutuellement en respectant les missions de chacun. »

Pendant le confinement, cette reconnaissance mutuelle a augmenté. Les parents ont mieux vu les compétences professionnelles des enseignants et les professionnels ont mieux vu les difficultés des parents. « C'est très positif », remarque Catherine Hurtig-Delattre avant de conclure : « La coéducation reste une question complexe qui n'est pas faite pour se simplifier. S'il n'y a pas de tension, cela veut dire qu'il y a un dominant. La tension fait partie de la relation, il faut l'accepter. »



UN RAPPORT

remis à l'Assemblée nationale en 2014 identifie sept points de friction autour desquels le manque de dialogue prédomine : la carte scolaire, le handicap, la violence et le harcèlement, les devoirs à la maison, la discipline et les sanctions, la pédagogie, les relations avec les parents séparés.

Pour aller plus loin

Librairie

- *La Coéducation à l'école, c'est possible !* Catherine Hurtig-Delattre, Chronique sociale, novembre 2016, 296 pages, 14,90 €.

En ligne

- *Coéducation : quelle place pour les parents ?* Dossier de veille de l'Ifé - n° 98 - janvier 2015.

En pratique

Décryptage

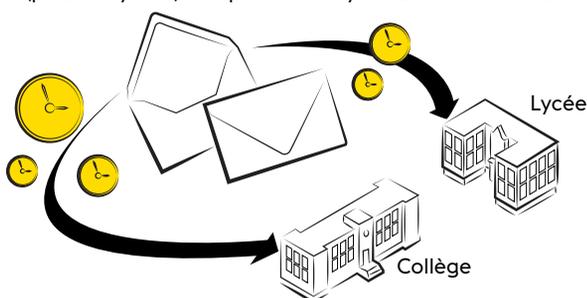
La saison des DHG !

La dotation horaire globale donne souvent **du fil à retordre** aux parents délégués. Quelques pistes pour éviter les faux pas.

Illustration : DAVID LORY

Késako ?

La dotation horaire globale (DHG) est une enveloppe d'heures attribuée aux établissements scolaires afin de couvrir l'ensemble des enseignements sur la semaine. En fonction notamment des effectifs d'élèves, la direction académique (pour les collèges) et le rectorat (pour les lycées) indiquent les moyens alloués à chacun.



La DHG se compose :

- D'heures postes (HP) : heures attribuées en fonction des obligations de service des professeurs titulaires
- D'heures supplémentaires années (HSA) : heures supplémentaires pour ajuster les moyens humains aux nécessités horaires des disciplines



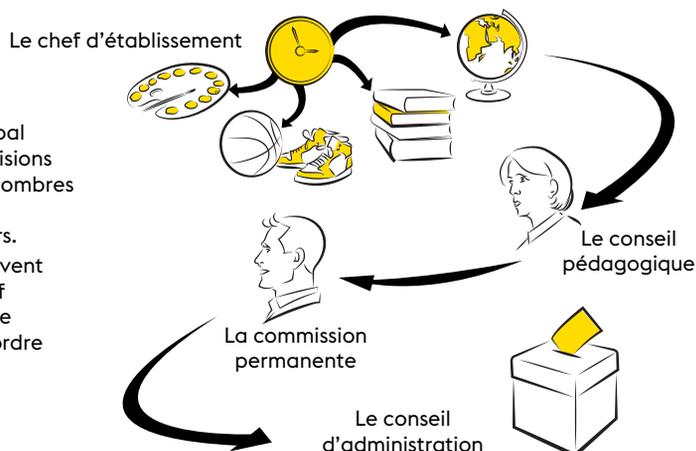
Plusieurs étapes

Le chef d'établissement établit un projet de répartition des moyens par discipline. Le conseil pédagogique est consulté, puis la commission permanente instruit la question. Enfin, le conseil d'administration délibère et vote.

Conseils aux élus FCPE

À noter : les parents délégués se prononcent sur la répartition de la DHG, et non sur le volume global de la dotation. Ils doivent être attentifs : aux prévisions d'effectifs toujours calculées au plus justes ; aux nombres d'heures restantes pour les ouvertures d'options, le soutien, le dédoublement, les projets particuliers.

À l'avance, les parents peuvent demander par écrit au chef d'établissement, que le vote d'une motion soit mise à l'ordre du jour du vote, pour dénoncer des moyens insuffisants.



L'AVIS DE LA FCPE

Si vous êtes parent élu en conseil d'administration, rapprochez-vous de votre conseil départemental FCPE qui pourra vous fournir un certain nombre d'informations sur la DHG : comparaison entre établissements du département, évolution de la dotation sur les dernières années, modèles de motions, préconisations... Une fois les horaires obligatoires attribués aux différentes disciplines, il reste généralement **peu de marge de manœuvre**, soyez donc attentifs aux choix proposés : des dédoublements de classes sont-ils prévus ? Quels enseignements facultatifs sont proposés en collège ?

Comment seront ventilés l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement au choix à l'orientation en lycée ? Gardez également à l'esprit que la répartition de la DHG votée en conseil d'administration n'est pas figée et il n'est pas rare qu'elle évolue en fonction des circonstances **jusqu'à la rentrée scolaire de septembre**. Enfin, même si les parents d'élèves ne sont pas consultés sur le volume global de la dotation, ils peuvent demander à ce qu'une délégation soit reçue par la direction académique ou le rectorat. Ça ne mange pas de pain !

Regards croisés

Cours à distance : faut-il craindre leur généralisation ?

L'épidémie a transformé l'enseignement, notamment dans le second degré, avec une partie des cours en visioconférence. Un **virage numérique** irréversible ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



BARBARA STIEGLER
Philosophe

Professeure à l'université Bordeaux-Montaigne,
théoricienne de la pensée néolibérale,
Barbara Stiegler est autrice
Du cap aux grèves aux éditions Verdier.

“ Donner un cours, c'est créer un collectif qui s'installe dans le temps. C'est créer une circulation intellectuelle et affective intense entre l'enseignant et les étudiants.”

BARBARA STIEGLER

Quel impact le confinement a-t-il eu sur les usages numériques par les enseignants ?

Barbara Stiegler : Les effets ont été multiples. Certains se sont adaptés, selon la formule consacrée. D'autres ont inventé de nouvelles manières de faire. D'autres enfin ont trouvé cela dès le départ insupportable. Mais assez vite, c'est le caractère destructeur de ces prétendus « cours à distance » qui est apparu. Dans l'enseignement, la communication non verbale est essentielle et les interactions sont constitutives. Dans un amphithéâtre comme dans une petite salle de cours, vous avez des êtres vivants en relation. En atomisant les individus, l'écran produit l'effet contraire de l'enseignement.

Pascal Plantard : D'après nos enquêtes sur les usages, dans le secondaire, un quart des enseignants travaillaient déjà avec les technologies numériques depuis longtemps, la moitié avait un usage minimal en 2019. Mais ils ont massivement rejoint le camp des plus alertes durant le confinement et ont développé des pratiques numériques beaucoup plus élaborées et quotidiennes. Enfin, environ 25% des enseignants ont décroché. Pour ceux-là, leur métier, c'est d'être en face des élèves pour enseigner des matières classiques, pas de tenter de renouer avec les familles pour éviter que les enfants décrochent.

Faut-il craindre la généralisation des cours à distance ?

B.S. : Le virage numérique dans l'enseignement secondaire et supérieur est un projet politique ancien au niveau européen, et qui a été accéléré en France depuis 2017. Avant l'épidémie, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, prônait déjà un « professeur du 21^e siècle » utilisant massivement les outils numériques. Avec le virus, il a profité de l'effet d'aubaine créé par le confinement pour imposer des prétendus « plans de continuité pédagogique », théorisés depuis des années par le management du risque pour les contextes de crise, avec comme objectif la « transition numérique ». Même chose du côté de l'enseignement supérieur. Ce que l'on peut craindre, c'est un basculement massif vers les « cours » en ligne, l'enseignement en présence n'étant réservé qu'à un public hyper privilégié, ou jugé fragile.

P.P. : Certes, nous venons de vivre une vraie période de bascule sociétale dans le numérique. Mais cela fait trente ans que le fantasme du remplacement de l'enseignant par les technologies existe, même lorsque cela était encore strictement impossible... Donc il faut relativiser. Oui, dans le secondaire, le numérique a gagné des points. Mais ce que l'on voit surtout aujourd'hui dans les établissements, à l'échelle des territoires, c'est une mobilisation sans précédent pour une intégration raisonnée des technologies du numérique dans l'éducation. Cela dépasse donc la simple question du numérique. Ce qu'ils réclament, c'est une transformation du modèle classique, pour une forme pédagogique véritablement centrée sur les apprentissages, prenant en compte l'hybridation, l'enseignement à distance, mais aussi les cultures numériques.

L'enseignement à distance est pourtant prôné dans l'enseignement supérieur pour faciliter sa démocratisation...

B.S. : On retrouve le même argument en santé. Au nom de l'égalité, télé-médecine et télé-enseignement permettent de légitimer l'abandon des territoires périphériques au profit des grandes métropoles. Mais en prétendant œuvrer pour l'égalité et l'inclusion, elles produisent exactement l'effet contraire, en isolant les individus. Or, donner un cours, c'est créer un collectif qui s'installe dans le temps. C'est créer une circulation intellectuelle et affective intense entre l'enseignant et les étudiants. Il ne faut pas non plus minimiser l'importance de la vie de campus. L'université à distance, c'est nier ce qu'est l'université : la possibilité de créer son réseau social. C'est aussi un haut lieu d'apprentissage de la vie politique, structurant pour la jeunesse. Tout cela est indissociable de la vie universitaire. Je comprends que l'enseignement à distance puisse être mis en place pour des publics très ciblés, mais cela ne doit surtout pas devenir la norme.

P.P. : On sent la tentation de faire des économies sur l'encadrement humain. Certains, au sein de l'Éducation nationale, semblent y penser pour certaines universités ou grandes écoles, sur le modèle « marketing » des universités anglo-saxonnes, ce qui entre en contradiction avec le projet de démocratisation de l'enseignement supérieur que défendent les universités françaises. La formation à distance, sans encadrement humain, est par essence impossible, sauf pour des adultes cadres supérieurs très autonomes. La préparation de cours, la mise à disposition de supports, et l'accompagnement des étudiants, est excessivement chronophage. Cela ne permet pas de faire des économies ! Une donnée qui n'entre visiblement pas dans les calculs du ministère...

Quelles conséquences cette massification de l'enseignement à distance pourraient-elle avoir sur la société et le rapport au savoir ?

B.S. : La logique du virage numérique est fondée sur



PASCAL PLANTARD
Anthropologue

Professeur à l'université de Rennes 2, anthropologue des usages des technologies numériques, Pascal Plantard est aussi co-directeur du Groupement d'intérêt scientifique M@rsouin.

l'individu et son foyer. C'est à l'individu de capitaliser des compétences et des performances dans une visée compétitive. Notre société est considérée comme un agrégat de foyers ou d'individus en compétition les uns contre les autres, le but étant de décrocher les meilleures places. C'est déjà le cas avec Parcoursup et les réformes du lycée et du bac qui transforment le secondaire en une immense gare de triage. Or, à partir du moment où chacun entre dans sa logique propre et constitue sa tribu sur les réseaux sociaux, plus personne ne peut s'entendre. Il est donc fondamental que des institutions publiques assurent des activités de savoir qui s'élaborent ensemble, en présence. De ce point de vue, le virage numérique est destructeur, non seulement pour notre vie sociale, mais pour notre cohésion démocratique et politique.

P.P. : Des travaux sur les pratiques numériques des familles montrent une capacité de résilience et de détournement qui dépasse les tentatives d'aliénation et de mise au pas de la société. Néanmoins, les deux périodes de confinement que nous avons vécues ont laissé chez certaines familles et beaucoup d'étudiants, un

sentiment d'injustice. Le sentiment d'être lâché par l'institution et les enseignants. Sur mes enseignements par exemple, je constate un taux de décrochage très important chez les premières années. Cet isolement là, en dehors des lieux de brassage et des écoles et universités, empêche l'expression des révoltes de la jeunesse. Et cela, c'est inquiétant.

“
La formation à distance, sans encadrement humain, est par essence impossible, sauf pour des adultes cadres supérieurs très autonomes.”

PASCAL PLANTARD



© DR

Ils créent des lycées écolo

Au lycée Berthelot de Toulouse, des élèves agissent pour leur futur et prennent les choses en main pour **organiser la transition écologique** de leur établissement.

Texte : PAULINE BANDELIER

« **Le bilan est très intéressant en termes d'organisation et très productif avec trente actions menées pour cette deuxième année d'existence.** L'élève à l'initiative du projet a terminé ses études mais les étudiants de seconde ont pris le relais », se félicite Cédric Metge, professeur de sciences de la vie et de la terre (SVT) au lycée Marcelin-Berthelot de Toulouse. C'est en 2018, dans le cadre d'heures dédiées à la conduite de projets que l'enseignant demande à ses élèves de première d'élaborer un événement sur les enjeux du développement durable. L'un d'entre eux, Yannis El Amraoui, fonde l'année suivante EcoLycée : « Je suis parti d'un constat : d'un côté des jeunes motivés qui participent aux marches en faveur du climat, et de l'autre, peu d'actions concrètes au lycée », explique-t-il.

Après avoir obtenu l'autorisation du proviseur Frédéric Cros, Yannis El Amraoui et une dizaine d'autres élèves décident de se mobiliser autour de deux objectifs : limiter l'impact du lycée sur l'environnement et sensibiliser au changement climatique. Grâce à des actions de communication au sein de l'établissement et sur les réseaux sociaux, le petit groupe réussit à s'étoffer

d'une trentaine d'élèves qui s'organisent alors en pôles de travail : sensibilisation, préservation de la biodiversité et réduction des déchets.

Partager et fédérer

Les idées fusent et sont appliquées après avoir été soumises au proviseur pour validation : la collecte du pain jeté au restaurant scolaire pour un centre équestre ; l'installation d'un cendrier-sondage pour rendre plus fun l'action de jeter son mégot ; la mise à disposition de multiprises pour baisser la facture d'électricité ; un atelier fabrication de savon...

« C'est exactement ce que l'on souhaite, que nos enfants soient capables de monter des initiatives de ce type sans nous », se réjouit Philippe Rogel, ancien président du conseil local de la FCPE et chercheur sur le climat.

Un projet qui essaime au-delà du lycée Berthelot puisque le groupe EcoLycée a lancé un site internet, Lycées en transition, pour fédérer les lycéens engagés et partager les actions au-delà de l'établissement : « Beaucoup de jeunes nous contactaient sur Instagram pour échanger sur notre projet. C'est comme ça que nous avons eu l'idée de ce site qui regroupe déjà une vingtaine de lycées en France », détaille Thomas Waller.

Prochaine étape pour sa camarade Edwige Pujol : faire grandir le mouvement et se doter de représentants à l'échelle nationale.

UNE LABELLISATION ET UN 1^{ER} PRIX

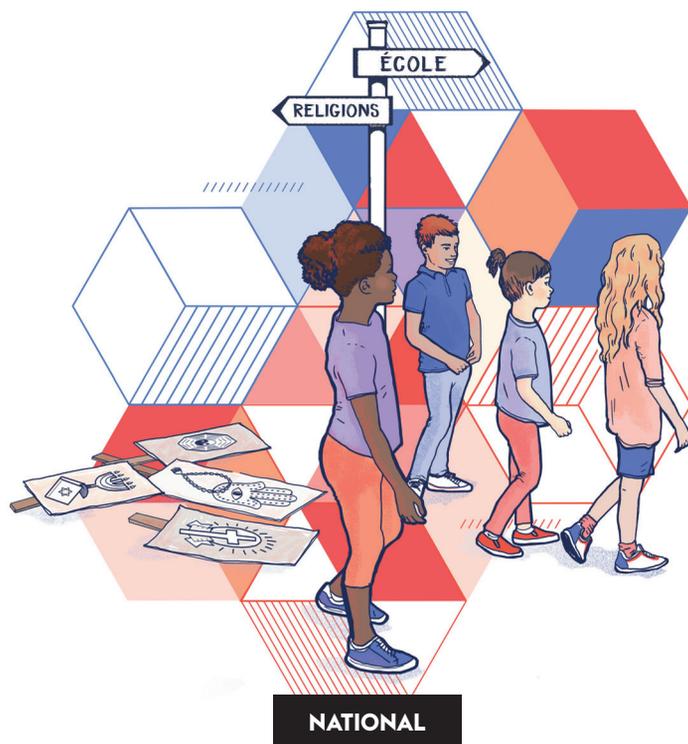
Grâce aux vingt actions réalisées sur l'année scolaire 2018-2019, le lycée Marcelin-Berthelot a reçu en septembre 2019 le label E3D du ministère de l'Éducation nationale. Le 15 octobre dernier, le 1^{er} prix du Forum international Météo et Climat, dont l'ambition est de promouvoir les projets en faveur du climat menés dans un cadre scolaire, a été décerné au groupe EcoLycée. Une reconnaissance concrète du travail accompli !



EN SAVOIR PLUS :
Internet <https://lycees-en-transition.com/les-actions/>

Nos actions

Avec le soutien de l'Observatoire de la laïcité, la FCPE et la Ligue de l'enseignement publient **un livret de 8 pages à l'usage des parents d'élèves.**



© Francesco Protapapa

Un cadre commun pour vivre et faire ensemble

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **À l'école publique, la laïcité c'est comme tout, ça s'apprend.** » Cette phrase

accompagne la carte de vœux 2021 de la FCPE qui réaffirme ainsi son attachement à ce principe républicain. Elle fait également écho à un livret de huit pages intitulé *La laïcité à l'usage des parents d'élèves* téléchargeable sur les sites de la FCPE et de la Ligue de l'enseignement, et qui sera imprimé et diffusé dans les deux réseaux.

« Nous avons la prétention de penser que nous pouvons aider, seconder les enseignants parfois bien seuls dans leurs classes, explique la coprésidente de la FCPE, Carla Dugault qui a coordonné le

projet. Nous pouvons travailler avec l'institution scolaire pour faire comprendre ce qu'est cette spécificité si française qu'est la laïcité, comment elle permet de garantir l'unité et la pérennité de la République. Nous sommes là pour rappeler aux parents que s'ils peuvent accompagner en sortie scolaire leur enfant en portant un foulard, une kippa ou un turban, ils ne peuvent en aucun cas ni promouvoir, ni même parler de leur religion. Nous sommes là pour rappeler que si les enfants ont le droit de refuser de manger de la viande à la cantine, ils n'ont pas le droit de mettre en avant le fait religieux pour l'expliquer. »

Ainsi, l'outil, clair et nécessaire, élaboré par

les deux organisations, comble un vide dans le paysage éducatif. « L'idée de ce guide est née après la publication en 2018 d'une enquête sur la laïcité à l'école qui donnait la parole aux enseignants¹, se souvient Jean-Paul Delahaye, administrateur national de la Ligue de l'enseignement en charge de la laïcité. Ces derniers trouvaient qu'il manquait un outil pour expliquer la laïcité aux parents. » Un point de vue partagé par Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité : « La laïcité, qu'est-ce que c'est ? Chacun a tendance à avoir sa propre définition de ce grand principe républicain. C'est aussi le cas de certains parents d'élèves. D'où des incompréhensions ou des désaccords qui peuvent naître avec des personnels scolaires à propos de l'application de la laïcité à l'école. L'initiative conjointe de la FCPE et de la Ligue de l'enseignement est particulièrement opportune, tant elle contribue à ce que chacun y voit plus clair et, ainsi, à apaiser un climat trop souvent tendu sur le sujet. »

L'école, lieu d'émancipation

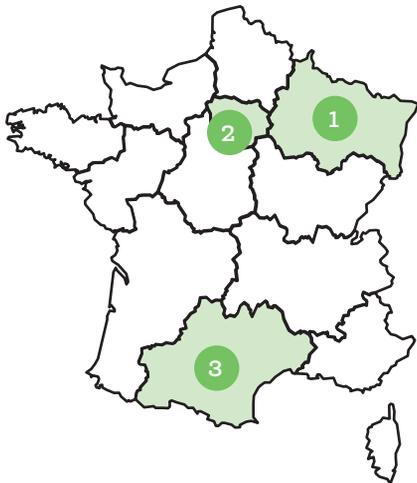
« Certains parents ont pu comprendre qu'elle était un outil contre les religions, ce qui n'est pas le cas, précise Jean-Paul Delahaye. La laïcité n'est pas l'ennemie des religions, ce n'est pas non plus une opinion opposée à d'autres opinions, mais c'est un principe juridique qui permet aujourd'hui à chaque citoyen d'avoir des convictions religieuses, de ne pas en avoir, d'en changer. C'est pourquoi, avec la FCPE, il nous a semblé essentiel d'affirmer dès la page 2 du livret que la laïcité, c'est d'abord une liberté de conscience et une liberté de penser. Mais il faut aussi se défier d'une tentation d'un multiculturalisme. »

À la maison, le livret coécrit par l'association des parents d'élèves et le mouvement laïque d'éducation populaire donne aux parents les clefs pour comprendre ce principe et explique son application à l'école avec des exemples concrets. « Seule une laïcité bien comprise est une laïcité acceptée et correctement mise en œuvre. Parents et enseignants, qui sont des co-éducateurs, doivent s'accorder sur ce qu'elle permet et ce qu'elle ne permet pas à l'école. Il ne peut pas y avoir de République démocratique, laïque et sociale si l'on ne forme pas des citoyens en leur permettant de se forger une identité à l'abri de tout prosélytisme et enfermement. L'école est le lieu de l'émancipation », conclut Jean-Paul Delahaye.

(1) Enquête menée par l'Ifop pour le Comité national d'action laïque du 8 au 11 janvier 2018 auprès de 650 enseignants du public.



EN SAVOIR PLUS :
Internet Télécharger le livret laïcité sur fcpe.asso.fr/actualites



2

VAL-DE-MARNE

Crise sanitaire : une pétition pour préserver l'école

Dans une pétition en ligne, la FCPE du Val-de-Marne et les organisations syndicales enseignantes du département dénoncent la gestion de la crise sanitaire par le ministère de l'Éducation nationale. Malgré la demande d'un plan d'urgence pour le Val-de-Marne et des appels constants à faire preuve d'anticipation, l'expérience et le délai entre les deux vagues n'ont pas été mis à profit. « Aucun moyen supplémentaire n'a été octroyé par l'État aux établissements scolaires du département pour prendre en compte la situation sanitaire exceptionnelle et ses conséquences, s'insurgent parents et enseignants. Les conditions de scolarisation, déjà largement détériorées, exposent élèves, familles et personnels à des risques de contamination, et génèrent anxiété et incompréhension. Il en résulte une pression intenable pour toutes et tous, enseignants comme familles. »



coolique et/ou de lavabos munis de savon, effectifs trop importants dans les classes pour respecter la distanciation, manque de transparence dans la gestion des cas Covid : la liste des griefs est longue. Des mesures rapides sont attendues : un recrutement massif d'enseignants et d'accompagnants pour les élèves en situation de handicap afin d'alléger les effectifs, la fourniture de masques en quantité suffisante, une véritable politique d'éviction des malades, lorsqu'un foyer épidémique se déclare au sein d'une classe ou d'un établissement.

Aucun recrutement pour l'application du protocole

Absence de masques chirurgicaux pour les adultes, de lingettes virucides pour désinfecter les matériels, de gel hydroal-

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet Pour signer la pétition : change.org/o/fcpe94

1

MOSELLE

Les lycéens privés de choix d'orientation



À la rentrée 2021, le lycée Gustave-Eiffel à Talange, en Moselle, deviendra 100% technologique. Les élèves souhaitant suivre un cursus en filière générale devront s'inscrire à Thionville, Metz ou Rombas. Conséquence de la réforme du baccalauréat, la nouvelle fait plus que grincer des dents.

Fin décembre, la FCPE de Moselle et les syndicats enseignants ont donc manifesté devant l'établissement pour protester contre la suppression de la première générale. « Ce sont encore les élèves que l'on prive de choix. Nous demandons, depuis toujours, à ce que Talange récupère une spécialité supplémentaire, comme la science et vie de la terre (SVT), mais nous ne sommes pas entendus », précise Christelle Carron, présidente de la FCPE Moselle.



5

POSTES

supplémentaires d'enseignants référents de scolarité (ERSH) manquent à l'appel en Haute-Garonne, selon le syndicat SNUipp-FSU 31.

3

HAUTE-GARONNE

Renforcement des moyens pour une école inclusive

En Haute-Garonne, en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap, tous les voyants sont au rouge. C'est pourquoi à l'appel de la FCPE de Haute-Garonne et de l'intersyndicale éducation de Haute-Garonne, parents, enseignants et personnels accompagnants se sont mobilisés le 13 janvier dernier devant le rectorat, « pour exiger les moyens d'une inclusion au service de la réussite de tous les élèves et respectueuse des conditions de travail de tous ». Parmi les revendications : la prise en compte des effectifs en ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) pour la rentrée 2021. Une décision sur laquelle devrait statuer le recteur au printemps 2021.



EN SAVOIR PLUS :

Facebook facebook.com/fcpe57



EN SAVOIR PLUS :

Internet fcpe31.org

Portrait



Reporter de guerre pendant plus de trente ans, Morad Ait-Habbouche couvre aujourd'hui la bataille des hommes contre le réchauffement climatique. Avec l'envie, toujours intacte, de témoigner.

“On ne pourra pas dire que l'on ne savait pas”

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN

Un infatigable optimiste

Afghanistan, Bosnie, Kosovo, Irak, Algérie, Congo... Depuis 1987, Morad Ait-Habbouche a couvert toutes les zones de guerre en tant que grand reporter. À chaque fois, il envoyait la même question à ses amis, sur une carte postale, « Elle est pas belle la vie ? », sous-entendant qu'il n'y avait pas de quoi se plaindre en France. D'autant que malgré toutes les horreurs de la guerre, malgré la désolation des conflits, malgré l'imagination sans limite des criminels, il y a selon lui matière à « garder foi en la vie ».

« En 1994, en Afghanistan, même après le départ des intellectuels, il y avait des gens qui essayaient de relancer le pays. En Yougoslavie, en 1995, j'ai pu rencontrer Jean-René Ruez, le responsable de l'enquête sur le massacre de Srebrenica dont le travail incroyable a permis de condamner les bourreaux », insiste l'optimiste.

Après plus de trente ans de reportages et d'enquêtes en zone de guerre, d'abord pour la rédaction de France 3, puis, depuis 2001, pour sa propre agence de presse, qu'il a opportunément nommée

« Elle est pas belle la vie ! », Morad Ait-Habbouche a perdu ses illusions de jeune journaliste. Non, il ne changera pas le monde en témoignant de ses dysfonctionnements. « On a beau montrer et identifier les salauds, on se bat contre des moulins à vent ! ». Mais l'urgence de révéler les injustices, elle, reste intacte. « Malgré tout, il faut témoigner. On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas ! », assène-t-il, toujours aussi habité.

Toujours au front

Cet appétit pour le terrain, Morad Ait-Habbouche l'a découvert, un peu par hasard. À 18 ans, il vient de faire une croix sur son rêve d'une carrière dans le football professionnel, et s'ennuie ferme en faculté de sciences économiques. À ses heures perdues, il anime une radio libre hébergée dans les locaux de la *Nouvelle République du Centre*. Il y fait la connaissance du rédacteur en chef qui le pousse, lui et ses amis, à passer les concours de Sciences Po. « Je ne savais pas que Sciences Po existait. Il nous a coachés », raconte-t-il. Il s'agira de sa première « belle rencontre ». D'autres suivront, une fois franchies les portes de l'école de journalisme de Bordeaux, avec Henri Sannier, le créateur du 19/20 sur France 3, ou encore Patrick Charles et Patrick de Carolis, les fondateurs de l'émission *Des racines et des ailes* avec lesquels il continuera à travailler via son agence de presse.

En 2005, après avoir écumé toutes les zones de conflit, son envie de dénoncer la misère du monde se heurte à la lassitude des gens. « Les télévisions commençaient à être saturées de sujets sur la guerre et ses suites. J'ai dû changer mon fusil d'épaule », convient-il. Le reporter de guerre s'attaque donc à un autre front : celui du changement climatique, et monte la série de reportages *Sale temps pour la planète*. Un programme précurseur, alors que les médias rechignent à aborder la question. « Les répercussions du réchauffement climatique affectent surtout les pays les plus pauvres. 25% des guerres sont liées à la sécheresse et à la raréfaction des points d'eau. C'était l'endroit où j'avais envie de m'investir », affirme-t-il.

La série documentaire en est aujourd'hui à sa quatorzième saison, avec 65 épisodes à son actif. Mais depuis mars 2020, l'épidémie de Covid 19 a cloué au sol toute son équipe. La guerre se joue cette fois à deux pas, entre les murs de l'hôpital. C'est là qu'il a planté ses caméras pour cent dix jours d'immersion auprès des soignants, aux côtés de « combattants » qui ne bataillent pas à armes égales contre le virus. « Sur les zones de guerre, les gens ne trichent pas », lâche-t-il. Et c'est là qu'il veut être, loin des « discours préfabriqués ».



+ **EN SAVOIR PLUS :**
Replay france.tv/france-5/sale-temps-pour-la-planete/toutes-les-videos/